

Société Civile Professionnelle
Eric GEORGEL - Sébastien ALONSO - Sandrine ANGLA

Huissiers de Justice Associés

17 Avenue Anselme
ARRIEU
B.P. 154
31804 SAINT-
GAUDENS CEDEX



CRCA
10068054151 Saint-
Gaudens
Tél. : 05.61.89.24.79
Fax : 05.61.95.43.42

PROCES VERBAL DE CONSTAT



Maître Eric GEORGEL
Huissier de Justice associé

PREMIÈRE EXPÉDITION

PROCÈS-VERBAL DE CONSTAT

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN,

LE TRENTE ET UN AOUT

A LA REQUETE DE :

LA Société CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE DEVELOPPEMENT, (CIFD) venant aux droits de la société CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE SUD OUEST, en vertu d'un acte de fusion publié au Régistre du Commerce et des Sociétés le 01/05/2016 suivant AGE des 09 et 11 Mars 2016, venant elle-même aux droits de la société SA FINANCIERE DE L'IMMOBILIER SUD ATLANTIQUE, en vertu d'un acte de fusion en date du 10/07/2009, venant elle-même aux droits de la société CREDIT IMMOBILIER DE France MIDI PYRENEES – FINANCIERE REGIONALE par suite d'absorption du même jour, société anonyme au capital de 124 821 566,00 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des sociétés de PARIS 75008, poursuites et diligences de ses représentants légaux en exercice domiciliés en cette qualité de droit audit siège,

PROCEDANT EN VERTU :

D'un commandement de payer signifié par acte de la SCP GEORGEL ALONSO ANGLA, Huissiers de Justice associés à SAINT GAUDENS, 17 Avenue Anselme Arrieu, en date du 28 JUILLET 2021,

PORTEUR DE CES PIECES :

***Je, Eric GEORGEL, Huissier de Justice associé,
Membre de la Société Civile Professionnelle Eric GEORGEL -
Sébastien ALONSO – Sandrine ANGLA - Huissiers de Justice
associés près le Tribunal Judiciaire de SAINT GAUDENS, y
résidant 17 Avenue Anselme Arrieu à 31800 SAINT GAUDENS ,
SOUSSIGNE,***

Certifie m'être transporté, ce jour, le :

- **MARDI TRENTE ET UN AOUT DEUX MILLE VINGT ET UN A QUATORZE HEURES TRENTE A AULON 31420, le village, où étant, en présence de Monsieur Yannick LAGES, serrurier, de Monsieur GOTTERO Jean, père de Madame Céline GOTTERO,**

j'ai procédé aux constatations suivantes et à la prise de clichés photographiques couleurs.

Préalablement aux constatations, je me suis présenté au logement. J'ai pu rencontrer le voisin qui s'est déclaré être Monsieur GOTTERO Jean, le père de Madame GOTTERO Céline, qui m'a indiqué :

« Que c'est sa fille qui est propriétaire avec son gendre de la maison. Que la maison a été bâtie sur une parcelle dont il lui avait fait donation. Qu'aujourd'hui cette parcelle était en partie clôturée, mais que la clôture ne respectait pas les délimitations cadastrales. Que l'accès se faisait par un chemin qui était situé sur une parcelle dont il est propriétaire. Que le compteur d'eau et le compteur électrique se situent également chez lui ».

Il existe en entrant un portail coulissant, derrière le portail une construction sauvage à usage de garage à l'état brut, en mauvais état.





La façade est enduite d'un crépi jaune, la couverture est en tuiles, le tout en état d'usage.

La parcelle n'est pas entretenue, ni la maison.

La clôture est constituée d'un grillage léger.



Monsieur GOTTERO n'est pas porteur des clés, et Monsieur Yannick LAGES a procédé à l'ouverture de la porte.

Il s'agit d'une porte d'entrée avec serrure et clé en bon état qui donne accès à un hall d'entrée.

- **HALL D'ENTREE**

Le sol est constitué d'un carrelage.

Les murs sont doublés en placo, et peints, le tout défraîchi, le badigeon de peinture du plafond également.

A droite en entrant, il existe un placard mural deux portes coulissantes.

Il existe un point lumineux avec douille et ampoule.

- **PIECE PRINCIPALE**

Le sol est constitué du même carrelage.

Les murs sont tapissés, le tout défraîchi, le badigeon de peinture du plafond est également défraîchi.

Il existe deux installations électriques au plafond avec douilles et ampoules.

La pièce est éclairée par une porte fenêtre, menuiserie en bois, doubles vantaux, double vitrage, et une fenêtre, menuiserie en bois, doubles vantaux, double vitrage.

Il existe un poêle à pellets dans la pièce et un convecteur électrique type radiant, le tout encombré, en désordre.



Monsieur GOTTERO nous indiquant :

- « *Qu'il n'a pas de nouvelles de sa fille, qu'elle a disparu, que son petit fils vient de temps en temps* ».

Il existe ensuite une cuisine équipée avec un accès passe-plat, des éléments hauts et bas, le tout quelque peu défraîchi.

Il existe une plonge en PVC deux bacs, une plaque de cuisson au gaz cinq feux, une hotte aspirante, un four, un lave-vaisselle.

Les murs sont ensuite tapissés, le tout défraîchi, comme le badigeon de peinture du plafond.

Il existe un point lumineux.

La pièce est éclairée par une fenêtre, menuiserie en bois, doubles vantaux, double vitrage.

Il existe une ventilation sans grille.



- ARRIERE CUISINE

La porte en contreplaqué est légèrement défraîchie.

Le sol est constitué d'un carrelage en bon état.

Les murs sont à l'état brut comme le plafond en placoplâtre.

La pièce est éclairée par une fenêtre, menuiserie en bois, simple vantail, double vitrage.

Il existe une porte donnant accès à l'extérieur.

Il existe un cumulus, un point lumineux au plafond.



- **COIN NUIT**

Il existe une porte en contreplaqué qui donne accès à un couloir.

- **COULOIR**

Le sol est constitué d'un carrelage en bon état.

Les murs et le plafond sont peints, légèrement défraîchis, il existe une VMC au plafond.

- **WC**

La porte de communication en contreplaqué est en bon état.

Le sol est constitué d'un carrelage en bon état.

Les murs sont pour partie faïencés en bon état, pour partie tapissés en état d'usage.

Le badigeon de peinture du plafond est légèrement défraîchi avec un point lumineux, une grille de ventilation.

Il existe une cuvette avec abattant, couvercle et effet d'eau, sale.

- **SALLE DE BAINS**

La porte avec loquet est en bon état.

Le sol est constitué d'un carrelage en état d'usage.

Les murs sont doublés avec un lambris en état d'usage.

Le plafond est peint en état d'usage.

Il existe un radiateur électrique chauffe serviette, deux appliques murales.

Les éléments sanitaires sont les suivants :

- UN LAVABO UNE VASQUE SUR UN MEUBLE BATI, avec deux robinets mélangeurs,
- UNE DOUCHE A L'ITALIENNE avec une paroi de douche vitrée, avec colonne de douche

Il existe une fenêtre un vantail, menuiserie en bois, double vitrage, verre opaque, barreaudée.



- **PREMIERE CHAMBRE**

Le sol est constitué d'un carrelage en état d'usage.

Les murs sont tapissés, le tout défraîchi, le plafond est peint, défraîchi, avec un point lumineux.

Il existe un convecteur électrique qui est déposé au sol, un placard mural sans porte.

Cette pièce est éclairée par une fenêtre, menuiserie en bois, doubles vantaux, double vitrage. (cf photo).

- **DEUXIEME CHAMBRE**

Le sol est constitué d'un carrelage en bon état.

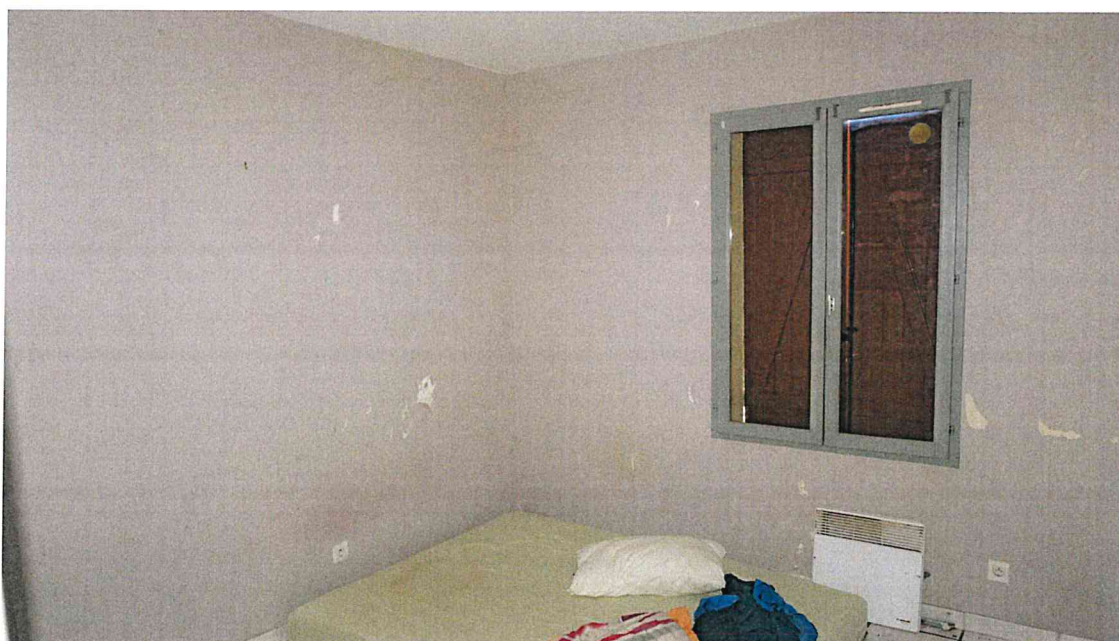
Les murs sont tapissés, le tout en mauvais état.

Le plafond est peint, le tout défraîchi, avec un point lumineux.

Il existe un convecteur électrique.

La pièce est éclairée par une fenêtre, menuiserie en bois, doubles vantaux, double vitrage.

Il existe un placard sans porte.



- **TROISIEME CHAMBRE**

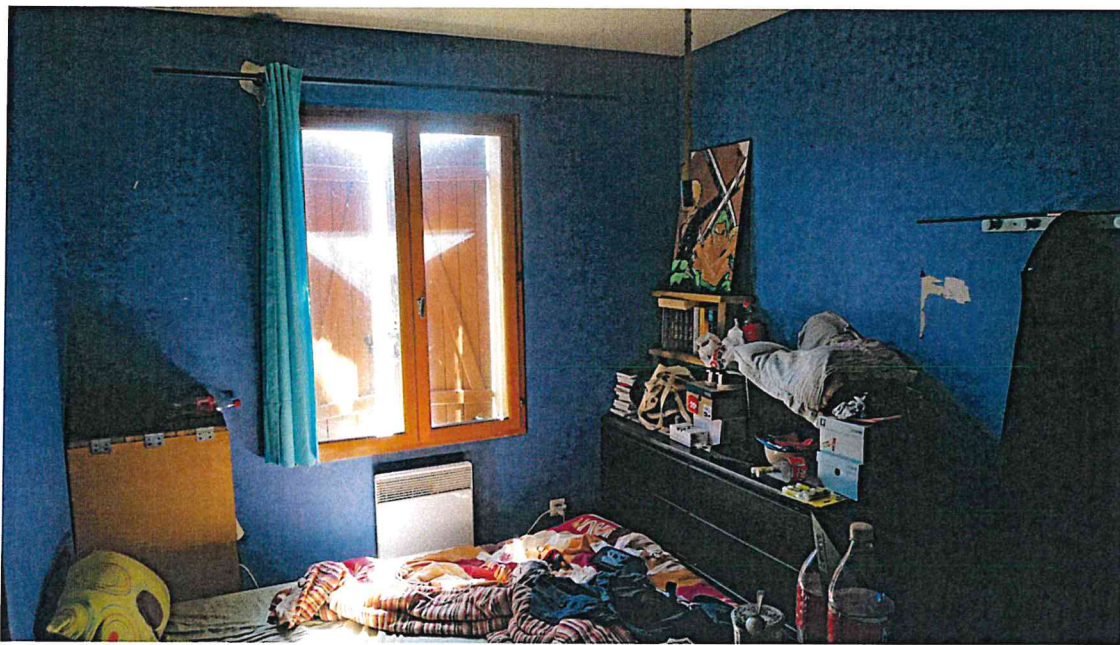
Le sol est constitué d'un carrelage en bon état.

Les murs sont tapissés, le tout en mauvais état.

Le badigeon de peinture du plafond est défraîchi, avec un point lumineux.

Il existe un convecteur électrique.

La pièce est éclairée par une fenêtre, menuiserie en bois, doubles vantaux, double vitrage (cf photo).



La porte a été refermée.

Telles sont les constatations que j'ai faites pour servir et valoir ce que de droit.

SOUS TOUTES RESERVES. DONT ACTE.

COUT DU CONSTAT

Décret n°2016-230 du 26 Février 2016	
Emoluments	198,75 €
Transport (A444-48)	7,67 €
TOTAL HT	206,42 €
TVA à 20 %	41,28 €
Taxe Forfaitaire (Art 302 Bis du CGI)	
débours serrurier	108,00 €
Affranchissement (Art R444-3)	2,30 €
TOTAL T.T.C	358,00 €
Acte soumis à la Taxe	

Me Eric GEORGEL
Huissier de Justice Associé

